

FICHES TECHNIQUES SUR L'ÉLEVAGE DU LAPIN

Julien Pagé¹, Abida Ouyed², Stéphanie Roy³, Dorine Tremblay⁴, Pierre-Luc Blais⁵, Andréanne Caron², Laurence Maignel⁶, Lyne Lauzon⁷, Michel Lefrançois⁸

No de projet : 09-C-62

Durée : 08/2010 au 02/2013

FAITS SAILLANTS

Neuf fiches cartonnées et laminées, en couleurs et de format 8 ½ po x 11 po, ont été produites. Elles traitent, de façon pratique, succincte et illustrée, des sujets suivants :

- Planification de la production;
- Conduite en bandes;
- Choix et sélection des reproducteurs;
- Insémination artificielle;
- Réforme et renouvellement;
- Biosécurité;
- Bien-être animal;
- Qualité de l'eau;
- Transport des animaux.

OBJECTIFS ET APERÇU DE LA MÉTHODOLOGIE

Par le développement de ces outils de diffusion de connaissances spécifiques :

- Contribuer à améliorer l'efficacité et les performances (donc la rentabilité) de la production cunicole au Québec;
- Contribuer à la professionnalisation et à l'industrialisation du secteur;
- Contribuer aux maillages entre les producteurs cunicoles et leur syndicat, les centres de recherche et de formation et les conseillers du milieu;
- Sensibiliser les producteurs aux nouvelles valeurs sociales des consommateurs, notamment au bien-être animal.

RÉSULTATS SIGNIFICATIFS POUR L'INDUSTRIE OU LA DISCIPLINE

Par la réalisation et la distribution de ces neuf fiches auprès de ses membres, le Syndicat des producteurs de lapins du Québec espère avoir sensibilisé les producteurs cunicoles du Québec aux techniques d'élevage et de gestion les plus performantes et les plus appropriées. Maintenant, les résultats concrets que l'industrie en retirera dépendront du degré d'appropriation et d'application du contenu de ces fiches par les producteurs. Les conseillers et les futurs producteurs pourront se procurer ces fiches sur le site Internet du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec : www.craaq.qc.ca.

¹ Syndicat des producteurs de lapins du Québec (SPLQ)

² Centre de développement du porc du Québec (CDPQ)

³ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

⁴ Clinique vétérinaire Demeter

⁵ Lapinière Drummond

⁶ Centre canadien pour l'amélioration des porcs (CCAP)

⁷ Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ)

⁸ Université Laval

APPLICATIONS POSSIBLES POUR L'INDUSTRIE

La planification de la production et l'application correcte de la conduite en bandes facilitent les interventions sur les animaux et, ainsi, permettent aux producteurs une meilleure organisation du travail et une hausse de la productivité.

L'insémination artificielle, de son côté, facilite l'adoption de la conduite en bandes, elle diminue les risques sanitaires, tout en améliorant le potentiel génétique du troupeau : trois éléments importants pour gagner en efficacité et contribuer à assurer une plus grande régularité d'approvisionnement du marché.

Un programme de sélection qui répond au mieux aux besoins spécifiques de l'entreprise peut lui permettre d'améliorer sa productivité et de diminuer ses coûts de production.

La réforme et le renouvellement, bien compris et correctement appliqués, sont essentiels pour améliorer la génétique et la productivité du troupeau.

Veiller en tout temps au bien-être des lapins, en s'assurant notamment de leur fournir un environnement adéquat, une alimentation adaptée, une eau de qualité en quantité suffisante et des soins appropriés, est le gage d'une productivité élevée et soutenue.

La mise en place de règles de biosécurité permet de maintenir une bonne santé du troupeau. Effectuer le transport des lapins dans des conditions optimales permet aux éleveurs de retirer un maximum de profit de leur élevage puisque les risques de contaminations et de condamnations sont diminués.

POINT DE CONTACT POUR INFORMATION

Julien Pagé, Président, Syndicat des producteurs de lapins du Québec
Téléphone : 450 679-0540 poste 8685
Télécopieur : 450 670-3659
Courriel : lapins@upa.qc.ca

REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES FINANCIERS

Ce projet a été réalisé, en partie, grâce à une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), dans le cadre du Volet C du Programme d'appui financier aux regroupements et aux associations de producteurs désignés. Il a aussi bénéficié de la participation financière du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec et du Syndicat des producteurs de lapins du Québec.